CODEP15BADMINTON
Vers l'infini et au delà

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2023/2024

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

Nom du tournoi :	COUPE DU CANTAL 15
N° de dossier Poona :	2304165
Club ou comité organisateur du tournoi :	COMITE 15
Lieu de la compétition :	COMPLEXE SPORTIF DE PEYROLLES AVENUE DU DC JEAN CHANAL 15000 AURILLAC

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Championnat (préciser les catégories dans spécificités)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Le niveau géographique de la compétition est : Départemental / Comité

2) La compétition se déroule du : 01/06 2024 au 02/06 2024

3) Dans : 1 salle(s) et sur 6 terrains

Salle 1 = terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : JEAN PAUL ROUSSEL

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

6) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4 inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

7) Les disciplines sont les suivantes :

SH oui	SD oui	DH oui	DD oui	Mx oui

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

SIMPLE LE SAMEDI + MIXTE JEUNE / DD DH ET MIXTE(ADULTE) LE DIMANCHE

8) Chaque joueur peut participer à maximum : trois discipline(s)

9) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Autre (à préciser en SPÉCIFICITÉS)

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

10) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

11) L'inscription se fera individuellement uniquement

12) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 16/05 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 par jour

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription
Critère 2 - Meilleur CPPH

13) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23709
adresse postale :	

14) Le joueur devra être licencié	à la date limite des inscriptions

15) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	10	2 tableaux	10	3 tableaux	10
Par équipes					

16) Le paiement se fera	individuellement uniquement
17) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23709

18) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	24/05	2024
La confection des tableaux sera effectuée le :	24/05	2024
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

19) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.** Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse…) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur…).

20) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

remplacement avec les joueurs en liste attente

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence plume sera	FORZA S 6000
Le volant de référence plastique sera	YONEX MAVIS

25) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.
Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.
Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera : en auto-arbitrage intégral

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain**.

29) Les feuilles des matchs : ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

30) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

31) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

32) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

34) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La coupe du Cantal est un CHAMPIONNAT : il s'adresse aux jeunes et aux adultes

le paiement est de 10€ pour 1 / 2 ou 3 tableaux jeunes ou adultes

les tableaux de simple adultes et jeunes se joueront le samedi par poule (1 ou 2 sortants par poule de 3 selon le nombre d'inscrits, deux sortants par poule de 4) puis par élimination directe lors des phases finales ; dans la mesure du possible pour les catégories jeunes sinon regroupement des catégories d'âge,

Les tableaux de doubles mixtes jeunes se joueront le samedi suivant le nombre d'inscrits en poule unique,

Les mixtes adultes seront le dimanche matin, les doubles adultes et jeunes seront le dimanche aprés midi en poules uniques de 4 ou 5 en respectant les 8 matchs par joueurs, et suivant le nombre d'inscriptions